

Président des assemblées : Eric Amez-Droz
Vice-présidente des assemblées : Christiane Kolzer
Secrétaire : Catherine Vuille

1. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 20h18 Il souhaite la plus cordiale bienvenue à cette assemblée qui a été convoquée par le journal officiel de la République et Canton du Jura N° 17, du 12 mai 2022. Conformément au règlement de paroisse article 9 alinéa 1, l'assemblée peut siéger en toute légalité.

Il est heureux que l'Eglise est une assemblée démo

1. Ouverture de l'assemblée / méditation SN
2. Election de 2 scrutateurs
3. Acceptation du PV de l'assemblée ordinaire du 7 décembre 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 20 mars 2022
Ce PV sera à disposition des paroissiens au secrétariat dès le 12 mai 2022
Consultation possible sur le site de la paroisse :
<https://www.egliserefju.ch/delemont>
4. Présentation des comptes 2021 et des comptes des fonds spéciaux.
 - a. Rapport des vérificateurs
 - b. Approbation des dépassements
 - c. Approbation des comptes 2021
 - d. Attribution du reliquat actif
5. Nouvelles de la paroisse
6. Divers
7. Prières

L'ordre du jour est accepté.

Se sont excusés : Mmes Sylvie Robert, Catherine Frund, Mariette Montavon, Annick Monnot, Florence Hostettler et Carole Perez ; MM. Frédéric Béguelin, Alfred Gudel et Christophe Schroeder.

L'assemblée est ouverte. La parole est donnée à Sarah Nicolet pour la méditation. Quelques images de la méditation : Ce dernier dimanche nous avons eu la sensation que la paroisse était en fête. Lili Müller avec la sainte cène globale. A la cène mondiale, il y a de la place pour tous.

2. Election de deux scrutateurs

Pierre Ackermann et Jean-Louis Imhof sont proposés comme scrutateurs. On dénombre 18 personnes ayant le droit de vote.

3. Acceptation des procès-verbaux de l'assemblée du 7 décembre 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 20 mars 2022

La lecture des procès-verbaux n'est pas demandée. Il n'y a pas de questions. Les PV sont acceptés à l'unanimité. La secrétaire est remerciée de son travail.

4. Présentation des comptes 2021 et des comptes des fonds spéciaux

L'entrée en matière est acceptée.

La parole est donnée à Madeleine Amgwerd. Les comptes se trouvent sur la feuille distribuée à chaque participant. Cet exercice montre un bénéfice de 4'116.06 CHF.

Nous avons pu mettre des montants en réserve.

Madeleine Amgwerd remercie Catherine Vuille. Un grand remerciement aussi au colloque et au Conseil qui dépensent de façon intelligente l'argent de la paroisse en respectant le budget.

Voici le détail des comptes :

Recettes :

Intérêts actifs	17	
Location immeubles	42'740	
Indemnité perte de gain	4'012	
Location salle	5'935	
Vente de paroisse recette	11'297	
Impôts	882'592	
<u>Desserte</u>	<u>7'000</u>	952'593

Frais :

Administration	127'442	
Bâtiments	186'870	
Culte – pastorale – ERED	476'537	
<u>Finance</u>	<u>158'627</u>	949'476

Bénéfice : 4'116.06 CHF

Voici les commentaires concernant cet exercice, pour les recettes :

Il y a eu tout de même des locations pour cette période, malgré le covid.

Concernant les frais : Le Conseil a décidé de faire les réserves suivantes car plusieurs activités ont dû être annulées à la suite de la pandémie.

Activité paroissiale	5'000	
Catéchisme	20'000	
<u>Groupe Jeunesse</u>	<u>5'000</u>	soit au total : 30'000

Pour les finances : Le dépassement vient de l'amortissement des pompes à chaleur de CHF 50'000.- en plus de l'amortissement à BCJ : 50'000.-
50 % de nos dépenses concerne les frais de culte.
Le détail des frais pour la pastorale est indiqué par un diagramme.

Les bâtiments : les dépenses sont dans le budget. Remerciement à Dom Bart et Roland Baumann. Nous avons fait des travaux à la cure de Courrendlin et les humidificateurs ont été changés dans les trois temples. Malgré cela nous restons dans nos chiffres.

Au bilan, nous avons deux fonds de rénovation pour les bâtiments.

Voici les résultats des autres comptes de la paroisse :

Le Fonds des bénévoles pour les personnes à l'accompagnement se solde par un bénéfice de 2.03 CHF. Montant encore à disposition : 28'821.89 fin 2021.

Le Fonds d'entraide accuse une perte 5'009.70 CHF pour 2021. Les recettes 2021 (dons divers) se montent à CHF 2'479.80

Frais de diaconie : CHF 7'359.50

Frais généraux : CHF 130.- (frais postaux ou bancaires)

Capital à fin 2021: 17'383.50 CHF

Comptes PPP / Mission se solde par une perte de 45.57 CHF. La perte est due aux frais de gestion du compte. Capital à fin 2021: 8'919.33 CHF.

La discussion est ouverte sur les comptes. Il n'y a pas de questions concernant les comptes.

a. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée à Mme Jallon. Elle fait la lecture de leur rapport.

- L'année 2021 se solde par un bénéfice de 4'116.06 CHF.
- Le Fonds de rénovation se monte à 464'431.72 CHF
- Le budget 2020 prévoyait une perte de 8'033.00 CHF
- Les dépassements constatés sont justifiés par les explications de la caissière.
- Les vérificateurs demandent à l'assemblée de donner décharge à la secrétaire-comptable, Mme Catherine Vuille et au Conseil de paroisse.

b. Approbation des dépassements

Mme Amgwerd donne des explications pour les dépassements des comptes de charge.

Voici les justificatifs :

6004 – Comptabilité : Mise à jour pour passer sur un nouveau centre d'hébergement pour le programme de compta.

6020 – Annonces et autres frais : Annonce pour la gérance de Courrendlin

6205 – Organisation, formation et déplacement : Frais de déplacement mal estimé, mais compensé par le compte 6202 – Organistes

6207 – Cadeaux, visite : cadeaux de Noël plus cher.

6309 – Amortissement : rien n'est budgété, mais on doit amortir notre dette auprès de la BCJ : Montant 50'000.- et un amortissement extraordinaire pour le chauffage du centre.

Eric Amez-Droz demande d'approuver les dépassements. Les dépassements sont approuvés à l'unanimité.

c. Approbation des comptes 2021

Comme il n'y a pas de questions, les comptes sont passés au vote par l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité, tels que présentés, avec un bénéfice de 4'116.06 CHF. Le président remercie Mmes Amgwerd et Vuille pour leur travail.

Les comptes des 3 Fonds sont aussi approuvés à l'unanimité.

d. Attribution du reliquat actif

La parole est donnée à Mardy Güdel pour expliquer le choix du Conseil concernant les projets soutenus.

EPER – Projet en Ukraine et pour les réfugiés	1'000.-
Réfugiés d'Ukraine – Caritas Jura et Croix-Rouge Jura	1'000.-
Croix-Rouge, Ukraine	1'000.-
EPER – Syrie	1'000.-
Fonds d'entraide de la paroisse	116.-

Le reliquat est aussi approuvé par l'assemblée

5. Nouvelles de la paroisse

La parole est donnée au colloque. Voici un résumé des infos que nous avons reçues de Niels John.

C'est un résumé des activités qui ont eu lieu ou qui arriveront ces prochains mois.

- Départ de Florence, mais elle reste dans l'Eglise du Jura.
- A venir, les confirmands partent au Tessin pour 5 jours avant la confirmation du 12 juin.
- Dès le 12 juin, les cultes à l'extérieur commencent.
- Annick propose des marches, les prochaines auront lieu le vendredi 3 juin et samedi 18 juin sera suivi d'un pique-nique
- Le cycle des conférences sur la création se termine le 30 juin.
- Les vêpres du vendredi soir continuent. Une demi-heure de musique à 18h15, le deuxième vendredi du mois au temple de Delémont.
- Le 16 juin à Montavon, il y a un culte suivi d'un pique-nique.
- Maria Zinsstag va partir en retraite. L'avenir des postes alémaniques est en discussion. Il y a eu une décision de garder 70 % pour les alémaniques dans le canton du Jura.
- Dimanche 19 juin, il y a un culte musical à Bassecourt avec le trio d'accordéonistes de Jean-Louis Imhof.

6. Divers

Jurg Furrer :

Dimanche 22 mai, il y a le culte de la fête de la paroisse. Il demande une tonne d'applaudissements pour les organisateurs de cette journée.

7. Prières

La parole est donnée à Sarah. L'assemblée dit « Notre père » et Sarah nous propose ensuite une prière celtique.

Eric Amez-Droz remercie l'assemblée. Il souhaite aussi un bel été à tous.
Corinne est remerciée pour l'apéro qui clôture l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21h02

Le président des assemblées

La secrétaire

Eric Amez-Droz

Catherine Vuille

Annexes : comptes 2021